

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education corporelle et psychomotricité 3			
Code	PEPS3B82PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette 4^{ème} UE disciplinaire qui finalise la formation de base dans ce domaine et donnera accès au titre de "Maître de psychomotricité". On y poursuit et affine le travail amorcé au bloc 1 et 2 avec les apprenants au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le**

développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

- 1. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques vus lors des blocs 1,2,3, d'utiliser les activités psychomotrices pour répondre au besoin de mouvement de l'enfant, comme aide à la gestion de groupe, pour développer leur motricité fine et leur autonomie ainsi que comme support aux apprentissages et ce tant lors des cours de développement corporel qu'en classe.
- 2. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de proposer une programmation et planifier les apprentissages développant les notions et compétences de développement corporel et psychomotricité liées au programme et aux contraintes du terrain.
- 3. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'avoir une vue d'ensemble sur les divers courants et pratiques possibles, pourra remettre ses pratiques en question et se positionner en tant que professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B82PSA Éducation corporelle et psychomotricité 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B82PSA Éducation corporelle et psychomotricité 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Code	12_PEPS3B82PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de BAC 3 consiste à :

- porter une réflexion quant aux séances pratiques de psychomotricité réalisées en salle à l'école maternelle,
- mettre en avant la place des compétences transversales au sein des séances de psychomotricité à l'école maternelle,
- réaliser une recherche quant au matériel de psychomotricité. Comment utiliser le matériel existant ? Comment élaborer son propre matériel ?
- travailler en interdisciplinarité,
- porter une réflexion sur la planification annuelle des séances de psychomotricité en fonction des données humaines et spatio-temporelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- Concevoir et s'approprier les dispositifs d'enseignement liés à la psychomotricité à l'école maternelle.
- Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage adaptées aux élèves en action.
- Se projeter dans une planification à long terme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparation et présentation de séances thématiques.
- Travail en interdisciplinarité.
- Exploitation du matériel.

Démarches d'apprentissage

Préparation, prise en charge et analyse de séances de psychomotricité sur des différents thèmes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Recherche en centre de documentation.
Supports de cours.
Accompagnement individualisé.

...

Sources et références

Académie de Poitiers (2006). Le développement psychomoteur de l'enfant. En ligne <http://ww2.acpoitiers.fr/ia86-pedagogie/spip.php?article1498>, consulté le 18 août 2015

Albaret, J.-M., Giromini, F., & Scialom, P. (2011). Manuel d'enseignement de psychomotricité. Louvain-la-Neuve : De Boeck

Aucouturier, B. (2005). La méthode Aucouturier : fantasmes d'action et pratique psychomotrice. Bruxelles : De Boeck

Brochure « Vivre la psychomotricité à l'école maternelle » 2009

De Lièvre, B., & Staes, L. (2012). La psychomotricité au service de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte. Louvain-la-Neuve : De Boeck

Giromini, F. (2003). Psychomotricité : Les concepts fondamentaux – Eléments théoriques. En ligne www.chups.jussieu.fr/polysPSM/.../fondamentaux/PSMfonda.pdf, consulté le 18 août 2015

Gravel, S., & Tremblay, J. (2005). Développer l'intervention en psychomotricité auprès des enfants. En ligne http://www.cdc.qc.ca/parea/785046_gravel_tremblay_psychomotricite_PAREA_2005.pdf, consulté le 18 août 2015

Wauters-Krings, F. (2012). (Psycho) Motricité : Soutenir, prévenir et compenser. Bruxelles : De Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours, recherches personnelles, notes de cours, participation et présence aux séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est composée de la réalisation d'un dossier comprenant un rapport personnel et réflexif sur le vécu des différentes séances préparées, animées et évaluées et d'un examen oral avec dépôt d'un dossier personnel comme support à la présentation orale.

Présence obligatoire aux séances pratiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	100			Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de CM lors des séances pratiques, l'étudiant doit récupérer celles-ci selon les modalités négociées avec le professeur chargé de cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).